

Identité électronique

Argumentaire

L'introduction d'une identité électronique répond à une revendication de longue date du PLR. L'e-ID est une étape importante qui améliore la qualité de vie des citoyens, favorise l'efficacité et contribue à la sécurité numérique.

Qu'est-ce qui va changer ?

- › La Confédération introduit une identité électronique facultative et gratuite.

Pourquoi le PLR recommande de voter OUI :

- › La Suisse ne doit pas rater le coche du XXIème siècle. L'e-ID simplifie la vie et les démarches des particuliers et des entreprises. Elle facilite par exemple considérablement la vérification de l'âge.
- › L'e-ID offre des possibilités de modernisation et de numérisation des démarches administratives. Cela permet de gagner du temps et facilite l'accès aux services. Les déménagements, les déclarations d'impôts, etc. Deviendront ainsi plus pratiques.
- › L'e-ID est facultative et respecte les principes de souveraineté et de minimisation des données. Les données personnelles seront stockées de manière décentralisée sur le smartphone des utilisateurs, ce qui renforce le contrôle sur leurs propres données et améliore la protection de celles-ci. De plus, seules les informations strictement nécessaires seront partagées.
- › L'e-ID pose les bases de la transformation numérique et renforce la compétitivité de la Suisse et de ses entreprises.